Champs-Élysées : pourquoi l'assaillant, fiché S, avait-il une autorisation de détention d'arme ?

19/06/2017 à 22h11



L'assaillant, fiché S, qui est décédé lors de l'attaque, était âgé de 31 ans et possédait un permis de port d'armes. Il avait déclaré trois armes aux autorités. Pour Dominique Rizet, spécialiste police-justice BFMTV, *"si la préfecture de l'Essonne a donné l'autorisation à cet homme d'avoir des armes (…), la DGSI a dû rater quelque chose et là, c'est gravissime*". *"Il y a un fichier qui s'appelle Agrippa. On sait qui possède une arme. Cela n'a pas été fait, c'est gravissime*", a-t-il ajouté.